



## LISTE DES DELIBERATIONS

### - CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024 -

*Absente excusée : Madame Isabelle FOROT.*

*Tous les autres membres présents.*

**1- Procès-verbal du 21 mai 2024** (consultable sur le site internet et les panneaux d'affichage) : **Approbation** à l'unanimité des membres présents

#### **2- Salle multiculrelle :**

2.1- **Ebauche d'Avant Projet Définitif : Adoption** à l'unanimité des membres présents

2.2- **Plan de financement et demandes de subventions : Adoption** à l'unanimité des membres présents

2.3- **Avenant à la convention avec le SDEA et de ses annexes : Adoption** à l'unanimité des membres présents

#### **3- Voirie :**

3.1- **Mise en place de panneaux de signalisation** (chemin de Bourret, chemin des Prés, chemin du Cimetière et route de la Combette) :

3.1-1. Installation d'un panneau « **Cédez le passage** » sur le chemin du cimetière, au croisement avec la route de Mandé : **Refus** à la majorité des suffrages exprimés.

3.1-2. Installation de panneaux « **Cédez le passage** » sur le chemin de Bourret et sur le chemin des Prés au croisement avec la RD282 : **Adoption** à égalité des suffrages exprimés avec voix prépondérante de Madame le Maire.

3.1-3. Installation d'un panneau « **Interdit sauf riverains** » route de la Combette aux croisements avec la route de Chaussinand : **Refus** à la majorité des suffrages exprimés.

*Le détail de ces délibérations sera inclus dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion prévue le mardi 03/12/2024 à 19h.*

- 3.1-4. Installation de panneaux de **limitation de vitesse à 30 km/h** aux intersections de la **route de la Combette** et du **chemin de Reignet** avec la route de Chaussinand, à l'entrée du **Chef-lieu** au niveau de l'ancienne école et à la sortie de la route de Mandé ainsi qu'aux deux extrémités du **chemin de Bourret** : **Adoption** à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3.2- **Régularisation d'une portion du chemin du cimetière** : **Adoption** à l'unanimité des membres présents pour régulariser l'existence de la route du cimetière sur le cadastre.
- 4- **Attribution des subventions 2024** : **Adoption** à l'unanimité des membres présents.
- 5- **Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs** : **Adoption** à l'unanimité des membres présents.  
Le DICRIM sera mis à disposition du public sur le site Internet de la mairie.
- 6- **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde** : **Adoption** à l'unanimité des membres présents.
- 7- **Informations** :
- **Fin du réseau cuivre** : Suppression du réseau prévue d'ici fin 2028.
  - **Projet agrivoltaïque de l'entreprise Chomarat** : poursuite de l'enquête « 4 saisons » et du comité de projet. Lorsque le dossier sera finalisé, l'entreprise CHOMARAT le présentera aux riverains lors d'une réunion publique en mairie.
  - **Comité technique CAUE « Fleurissement, Paysages et Cadre de vie »** : Suite à une visite au Chef-lieu le 15/07/24 par les techniciens du CAUE, des préconisations seront remises à la mairie afin de végétaliser au mieux les espaces publics tout en limitant l'arrosage.
  - **Rapport triennal de consommation foncière** : sur la période 2021-2023, 0.1494 ha agricoles ont été consommés pour la construction. Les bâtiments construits pendant cette période occupent 274 m<sup>2</sup> dont 90 à vocation agricole.

**Le détail de ces délibérations sera inclus dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion prévue le mardi 03/12/2024 à 19h.**